

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'inaction du gouvernement sur les services à domicile : une menace directe pour les personnes vulnérables !

300 millions d'euros pour soutenir les EHPAD en difficulté. Le Gouvernement décide de tripler le fonds d'appui pour ces établissements voté par le Sénat dans le PLFSS, mais oublie complètement les services d'aide à domicile, qui sont sur le point de s'effondrer.

Certes, les EHPAD font face à de vraies difficultés mais cela ne doit pas occulter une réalité tout aussi alarmante : des services à domicile disparaissent et des milliers de personnes âgées et de personnes en situation de handicap se retrouvent sans solution.

Ce fonds d'appui, réservé uniquement aux établissements médico-sociaux, reflète le blocage du virage domiciliaire. Le PLFSS reste désespérément vide de mesure concrète pour les Français les plus fragiles qui souhaitent vivre chez eux quel que soit leur âge ou leur handicap, mais aussi pour les intervenants à domicile contraints de quitter un métier faute d'une rémunération décente.

Cet « oubli » des services d'aide à domicile est l'ultime exemple d'une longue série de procrastinations politiques alors que des départements, de plus en plus nombreux, abandonnent le financement des services, forçant les usagers à payer des restes à charge toujours plus lourds.

Les difficultés des départements sont réelles, mais elles n'excusent pas le renoncement à la première compétence que leur confie la loi.

En 2025, les services d'aide à domicile doivent achever leurs transformations en service autonomie à domicile (SAD). UNA y croit et soutient fermement cette réforme qui représente une véritable opportunité d'améliorer la prise en charge des plus fragiles. Mais cette réforme ne pourra réussir que si, dès maintenant, le gouvernement soutient les services à domicile en péril et entame une réforme urgente de leur financement. Ce constat, UNA l'a exprimé dès 2023, aux côtés des autres fédérations du secteur par un courrier adressé au Premier Ministre. Et pourtant, la situation demeure inchangée...

Il est encore temps d'agir : UNA exige avec force que le Gouvernement et les parlementaires créent un fonds d'urgence pour les services à domicile en difficulté et qu'ils lancent sans délai les travaux nécessaires pour réformer le financement de ces services.

Contact presse :

UNA : Chantal Thorigny

c.thorigny@una.fr - Tél. : 07.88.15.11.56

A propos de UNA :

Créée en 1970, L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif. UNA est un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs et un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. La fédération représente plus de 600 structures adhérentes, employant 66 145 salariés. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services autonomie à domicile (SAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne